

DANS CE
NUMÉRO :

Editorial	1
Agenda	2
Le Consulat vous informe :	3-4
- une nouvelle lettre en chinois	
- vigilance et respect de la législation chinoise	
- nouvelle procédure de dépôt des visas	
La page de l'Expo 2010	5
L'interview du mois : Zhang Tong	6
Recherche et formation : le classement de Shanghai des universités mondiales	7-8
La culture dans tous ses états : Festival Pablo Casals	9
La page de la mission économique : Le « Forum des Femmes » de Shanghai	10
La page juridique : la position de témoin et la liberté de circulation	11
La gazette de Shanghai, une chronique historique	12-13
Shanghai, au fil des pages	14
La page de l'Alliance Française	15-16-17
La page des associations	18
Les petites annonces	19

Lettre de Shanghai

EDITION MAI 2008

Editorial

A partir du 2 mai prochain, la comparaison des demandeurs de visas pour la France à Shanghai sera délocalisée (voir en page intérieure). Cette procédure, déjà utilisée à Pékin depuis quelques mois et dans plusieurs consulats français à travers le monde -Inde, Pakistan, Koweït, Turquie, Russie- vise à agréer, conformément aux instructions consulaires Schengen, un partenaire extérieur -la société VFS à Shanghai- pour recevoir les demandes de visas, recueillir les frais de dossier, aider les demandeurs à constituer ces dossiers avant de les transmettre au consulat. Ce dernier conservera l'intégralité de son rôle régalién, à savoir le contrôle des demandes, et bien sûr la décision de délivrer ou de refuser le visa sollicité qui constitue le cœur de sa mission et ne sera d'aucune manière déléguée.

La délocalisation répond à un double objectif.

- Grâce à un accueil professionnel géré par une entreprise privée dont c'est le métier, les demandeurs pourront bénéficier d'un meilleur service dans des locaux spacieux spécialement aménagés à cet effet, à une adresse prestigieuse à deux pas du consulat, capables de recevoir un public en nombre croissant. Centre d'appel dédié, élimination des files d'attente et des délais excessifs constitueront les gains les plus visibles pour les utilisateurs des services consulaires. A terme le consulat général étudiera la possibilité d'implanter dans d'autres villes de la circonscription de Shanghai -Hangzhou et Nankin par exemple- des guichets délocalisés afin de faciliter l'accès des

provinciaux aux visas.

- Dégagés des tâches confiés au prestataire agréé, les agents du service consulaire pourront se concentrer sur l'instruction des demandes et se montrer plus vigilants en matière de contrôle des risques sécuritaires et migratoires.

Plusieurs Etats Schengen ainsi que le Royaume Uni ont déjà recours à ce dispositif dans plusieurs pays tiers y compris en Chine, notamment à Shanghai. A l'heure où la France s'apprête à prendre la présidence du Conseil européen le 1^{er} juillet prochain, la possibilité de mutualiser les services du prestataire agréé utilisé par le consulat de France et par d'autres consulats à Shanghai est d'ores et déjà à l'étude afin de renforcer les synergies communautaires dans cette ville.

Moderniser la fonction consulaire pour lui permettre de répondre au double défi que constitue d'une part la nécessité de rendre notre pays de plus en plus attractif pour les étudiants, les hommes d'affaires et les touristes chinois et d'autre part l'impératif de mieux contrôler les dérives, est au cœur de cette réforme. Des ajustements seront sans doute nécessaires au cours des prochains jours pour parvenir à stabiliser le nouveau dispositif dans l'intérêt de tous. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires afin de nous permettre de poursuivre l'amélioration du service et faites connaître à vos partenaires, clients et fournisseurs chinois cette innovation qui répondra j'en suis sûr à leur attente./.
Voir détails pages 3 et 4

Thierry MATHOU

Agenda

2 mai : Ouverture de France Visa Centre (voir p.3). Inauguration officielle le 13 mai.

8- 11 mai : Visite à Nankin et Shanghai de M. Philippe Séguin, Premier Président de la Cour des Comptes

14 - 16 mai : Tenue à Shanghai du Salon International de l'Agroalimentaire (SIAL)

14 - 16 mai : Visite à Shanghai de M. José Frèches, Président de la COFRES (Compagnie française pour l'Expo de Shanghai) et de M. Jacques Ferrier, architecte chargé de la réalisation du Pavillon de la France. M. Ferrier donnera une conférence sur l'architecture à l'Université Tongji le 14 mai à 16h (à confirmer).

Un déjeuner débat avec la communauté d'affaire sera également organisé par la CCIFC le 14 mai en présence de l'Ambassadeur de France M.Hervé Ladsous.

15 - 17 mai : Première édition du Forum des Femmes- Asie (voir p.10)

20 - 25 mai : Visite à Shanghai de M. Jean-Jack Queyranne, Président de la région Rhône-Alpes, à l'occasion du 20^e anniversaire de la coopération entre Rhône-Alpes et Shanghai. De nombreuses manifestations, économiques et culturelles, sont prévues à cette occasion, notamment :

- l'exposition "Rendez-vous" au Shanghai Art Museum du 20 au 31 mai
- Une soirée de musique électronique au "Bar rouge" le 22 mai à partir de 22h
- Des séances cinéma avec "Cinéma Rhône-Alpes" à l'Alliance Française du 23 au 25 mai
- L'inauguration de la Fresque de Rhône-Alpes rue Zi Yun dans le quartier Changning le 22 mai à 10h

Voir programme sur www.consulfrance.shanghai.org

Festival Croisements :

Musique :

- 8 mai : Diotima (Salle de Concert de Shanghai)
- 9 mai : Concours Long Thibaud (Conservatoire de Musique de Shanghai)
- 10 mai : Keren Ann (Salle de Concert de Shanghai)
- 11 mai : Grame (Conservatoire de Musique de Shanghai)
- 17 mai : Concours de la chanson française (Alliance Française de Shanghai)
- 28 mai : Festival de Prades et Qiu Shuwei (Salle de Concert de Shanghai)
- 29 mai : Erik Truffaz (JZ Club Shanghai)

Théâtre :

- 20 mai : Arlequin navigue en Chine (Hangzhou)
- 23 mai : Arlequin navigue en Chine (Centre d'Art théâtral de Shanghai)

Exposition :

- 1er mai — 8 mai : exposition « Calligraphies contemporaines », Catherine Denis et Lu Dadong (Art Space 1918)



Keren Ann

Visites d'universitaires :

- **20 mai** : Visite de M. Marc Bruschi, Professeur de droit économique à l'Université Aix-Marseille III.
- Visite de M. Daniel Rabreau, Historien de l'art (art urbain) à l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne (date à préciser)

Pour plus d'informations sur des événements de l'agenda : presse.shanghai@diplomatie.gouv.fr

Le Consulat vous informe

Lancement d'une nouvelle lettre du Consulat entièrement en chinois

Après la refonte de la *Lettre de Shanghai* destinée à la communauté française, et la modernisation de son site internet, le consulat général lancera le 1^{er} mai dans le cadre de son plan de communication une nouvelle lettre entièrement en chinois. Destinée à un public francophile ou susceptible de le devenir mais non nécessairement francophone, cette lettre paraîtra dans un premier temps tous les deux mois. Son contenu spécialement adapté au public visé concernera à la fois des informations sur les activités françaises à Shanghai et dans sa région dans les domaines économiques, culturels, scientifiques, techniques et universitaires, mais aussi des dossiers de fond sur la France. Cette lettre qui fera l'objet d'un envoi direct par messagerie à tous ses lecteurs sera également consultable sur le site du consulat.

N'hésitez pas à la faire connaître autour de vous, à vos amis, collègues, employés, et contacts chinois et à nous suggérer de nouveaux lecteurs. Pour toutes suggestions – enrichissement du contenu, mises en contact, transmission à un DRH en vue par exemple d'une diffusion circulaire- n'hésitez pas à contacter le service de presse et de communication du consulat (agnes.humruzian@diplomatie.gouv.fr).

Conçu comme un nouveau moyen de communication du consulat, cette lettre a également vocation à servir plus largement à la communauté française pour multiplier les occasions d'associer et d'intéresser nos amis et interlocuteurs chinois à la diversité de la présence française à Shanghai et dans sa région et à renforcer les liens d'amitié.

Vigilance et respect de la législation chinoise

La surveillance des bars au titre de la vigilance anti-stupéfiants a été récemment renforcée dans le cadre de la législation chinoise. Il est conseillé à nos ressortissants, qu'ils soient résidents ou de passage, de faire preuve de la plus grande vigilance et du plus grand discernement dans le choix des établissements qu'ils fréquentent durant leur séjour et de se conformer bien évidemment à la législation locale qui interdit la consommation et la possession de substances illicites.

Un contrôle plus rigoureux des visas et titres de séjour, y compris pour les visiteurs de courte durée, a également été constaté depuis quelques temps à l'échelle du territoire chinois dans son ensemble. Il est rappelé à cet égard que la réglementation locale prévoit pour tous les ressortissants de passage et ne résidant pas à l'hôtel qu'ils doivent se présenter au commissariat de police dont ils dépendent dans les 24h après leur arrivée en Chine sous peine d'amende. Une telle démarche est également nécessaire pour tout nouveau résident (une fois seulement, sauf si déménagement).

Guillaume Roy

Nouvelle procédure de dépôt des demandes de visa à partir du 2 mai 2008

Suite à la recrudescence des demandes de visas et fort des premiers succès rencontrés par la mise en place de la délocalisation du dépôt des demandes de visa à l'Ambassade de France à Pékin ainsi que dans plusieurs autres ambassades (Moscou, Istanbul), le Ministère des Affaires étrangères et européennes a décidé que le Consulat général de France à Shanghai mettra à disposition des demandeurs de visa de sa circonscription (Shanghai, Anhui, Jiangsu et Zhejiang), **à compter du 2 mai 2008**, une procédure similaire visant à mieux les accueillir, les aider à constituer leurs dossiers et à traiter les demandes de visas dans de meilleures conditions, sans allongement des délais et en réduisant notablement le temps d'attente pour le dépôt de leur dossier.

A cet effet, la société de droit privé VFS a été retenue, après appel d'offre, par la commission en charge du dossier d'externalisation du service des visas de ce poste.

Le nouveau Centre France Visa Application géré par VFS et proposant également un centre d'appel pour la prise de rendez-vous est situé à l'adresse suivante (en face de l'hôtel Méridien, Jiujiang Lu) :

France Visa Application Centre

21^{ème} étage

Plaza 336

336 Xizang Zhonglu

Shanghai 200040

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 15h00.

Retrait des passeports : du lundi au vendredi, de 10h00 à 16h00.

N° DE TÉLÉPHONE DU « CENTRE D'APPEL »

(021) 33.30.36.00

(du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 sans interruption)

Depuis le vendredi 25 avril 2008, le « centre d'appel » de France Visa Application assure la prise de tous les rendez-vous ainsi que l'information du public. Vous devez dorénavant appeler directement le n° de téléphone ci-dessus mentionné et/ou consulter le site internet suivant :

<http://www.vfs-France.com.cn>

Cette nouvelle procédure s'applique également aux entreprises françaises signataires d'un accord de partenariat. Les dispositions générales de l'accord demeurent inchangées à l'exception du passage désormais par le Centre France Visa Application.

Les employés habilités des entreprises, titulaires d'un badge VIP émis par le Consulat général de France à Shanghai, sont autorisés à déposer les dossiers de demande de visa au Centre France Visa Application, sans rendez-vous, les lundi, mercredi et vendredi de 11h00 à 12h00, le retrait des passeports se faisant, sauf exception, 2 jours ouvrables après le dépôt des demandes.

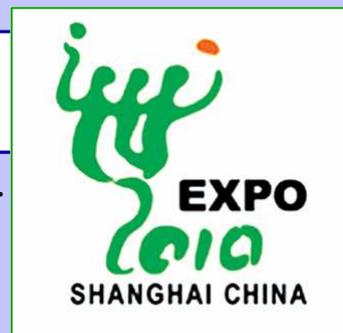
Les frais de prestation de service du Centre France Visa Application s'élèvent à 200 RMB (TTC) par demande de visa en sus des droits de chancellerie consulaires légalement applicables. Le centre proposera également un service facultatif de restitution des passeports et de certains documents originaux par courrier rapide EMS, service payant (50 RMB par passeport) dont les usagers pourront demander à bénéficier au moment du dépôt des dossiers.

Seules les catégories de demandeurs mentionnées ci-après seront reçues directement par le service des visas du Consulat général de France à Shanghai après avoir préalablement pris rendez-vous auprès du centre d'appel de France Visa Application :

- Conjoint(e) de citoyen(ne) français(e) ou de l'Union Européenne (UE)
- Enfants étrangers de citoyen(ne) français(e) ou de l'UE
- Scientifiques
- Etudiants bénéficiaires d'une bourse du gouvernement français (BGF)
- Employés des institutions françaises et leurs familles
- Demandeurs de visas pour adoption

Thierry Garrido

La page de l'Expo 2010



Jacques Ferrier réalisera le Pavillon France pour l'Exposition universelle de Shanghai 2010.

Le projet du Pavillon France conçu par l'architecte Jacques Ferrier, le scénographe Ruedi Baur et le paysagiste TER a été choisi à l'issue d'un dialogue compétitif pour représenter la France à l'Exposition universelle de Shanghai qui se tiendra du 1er mai au 31 octobre 2010.

Jacques Ferrier a créé son agence d'architecture à Paris en 1990. Il oriente alors son travail vers la production de bâtiments publics, d'équipements culturels, de bureaux, de bâtiments universitaires, de centres de recherche ou encore de logements. Parallèlement à sa production, l'agence Jacques Ferrier Architectures développe une activité de recherche architecturale en partenariat avec des industriels. En prônant une « architecture pour une société durable », Jacques Ferrier œuvre pour des projets novateurs et responsables vis-à-vis du développement durable et des enjeux urbains.

Pour cette Exposition universelle qui attend plus de 100 millions de visiteurs, l'architecte propose un pavillon « calme » et « serein », un quadrilatère enserré dans une fine résille blanche et minérale posé sur un plan d'eau et qui occupe un espace de 6000 m². A l'intérieur, le visiteur pourra découvrir un jardin à la française, dressé à la verticale, et suivre le parcours de l'exposition qui se déroule autour du jardin, depuis le haut, le long d'une rampe en pente douce. Situé au bord du fleuve Huangpu, au Sud du Bund, le pavillon disposera notamment d'un restaurant gastronomique et d'un auditorium. L'exposition, déclinée à partir du thème de l'édition 2010 « une meilleure ville pour une vie meilleure », sera consacrée à la « ville sensuelle », dédiée aux cinq sens, ainsi qu'à l'équilibre et au mouvement. Autant d'occasions de faire valoir les compétences françaises, avec par exemple pour le goût, la gastronomie française mais aussi la grande distribution ou l'agriculture, ou pour l'odorat le parfum et le luxe mais aussi les questions d'environnement.

Lors de la visite d'Etat qu'il a effectuée en Chine, le Président de la République, Nicolas Sarkozy, a exprimé son souhait de voir pérenniser le bâtiment, l'Exposition universelle représentant « une occasion unique pour conforter l'image de notre pays en Chine ». Une manière de « poser une belle pierre en Chine », comme l'indique José Frèches, président de la Compagnie française pour l'Exposition de Shanghai. Financé à parts égales par les entreprises et par l'Etat, le chantier du Pavillon France sera lancé avant la fin de l'année pour être prêt le 1er mai 2010, jour d'ouverture de l'Exposition universelle./.

Sabrina Grassi-Fossier



Interview du mois :

Zhang Tong



Zhang Tong

Mme ZHANG Tong, docteur en lettres, professeur associée à l'Université des études internationales de Shanghai, membre de l'Association des traducteurs de Shanghai, prend une part très active depuis plusieurs années aux échanges culturels sino-français. Elle a notamment animé récemment deux rencontres littéraires à la Maison des écrivains de Shanghai qui ont attiré un large public : la première en compagnie des romancières Wang Anyi, Paule Constant et Max Monnehay ; la seconde autour des poètes Zhao Lihong, Jacques Darras et Marc Blanchet et du comédien Jacques Bonnaffé.

Comment avez-vous établi le premier contact avec la France ?

Je dois ma découverte de la France à ma mère qui est fanatique de la littérature française. Très petite, à l'âge de 7 ou 8 ans, j'ai découvert Hugo, Maupassant et Balzac. Ma mère me racontait régulièrement les romans étrangers qu'elle avait lus dont un grand nombre d'auteurs français. A l'âge de 12 ans, j'ai été admise, à l'issue de deux concours, à l'École des Langues étrangères de Shanghai. J'y ai reçu une formation très rigoureuse en français.

Quelles sont vos activités principales actuellement ?

J'enseigne la langue française depuis 18 ans. C'est dans ma salle de classe que j'éprouve les plus grandes joies. Hormis mon travail universitaire, je m'engage également dans la traduction d'auteurs francophones dont François Cheng, Paul Claudel, Roger Nimier. Je suis invitée très souvent à des rencontres culturelles en tant qu'animatrice ou interprète. Ces activités m'ont permis de ne pas m'enfermer dans mon bureau et de pouvoir rencontrer écrivains, artistes ou encore artisans qui tous m'enrichissent beaucoup.

Les jeunes Chinois, plus particulièrement dans votre département de français à l'Université des Etudes internationales de Shanghai, ont-ils une vision différente de celle de votre génération de la France, sa culture et sa langue ?

Je dois dire que leur vision du monde est différente de la mienne. Mais nous partageons la même image de la France

qui nous attire par sa langue, sa culture et son savoir-faire. Mon seul regret est que les jeunes d'aujourd'hui s'intéressent moins à la littérature. La plupart d'entre eux ont plutôt envie de faire une grande école de commerce à Paris.

Quels sont les défis que rencontrent les étudiants dans l'apprentissage de la langue française ?

Il y a d'abord l'obstacle de la prononciation, ensuite la grammaire qui est aussi difficile pour les débutants. Mais tout s'apprend par la pratique et les Chinois sont doués pour les langues.

Vous êtes toujours très active dans les échanges culturels sino-français. Comment expliquez-vous votre attachement très fort à la culture française ?

Les barrières culturelles sont difficiles à franchir. La maîtrise de la langue de l'autre peut nous aider. En connaissant ces deux langues de nature différente, je comprends mieux nos deux pays dans leurs cultures et leurs histoires. Mon choix de la culture française est dû d'abord au destin, à ma mère donc, mais il y a aussi une part de choix personnel et depuis que j'ai choisi ce métier, je le considère comme une vocation !

Propos recueillis par Sabrina Grassi-Fossier

Recherche et formation

Le classement de Shanghai des universités mondiales

Le classement de Shanghai des universités mondiales

De tous les phénomènes liés à la présence croissante de la Chine sur la scène mondiale, celui qui a eu en France l'impact le plus inattendu fut probablement le désormais célèbre « Classement mondial des universités » ou ARWU pour « Academic Ranking of World Universities ».

C'est pour se faire une idée précise de la place qu'occupait l'Université chinoise dans le concert des Nations, pour définir les critères qui pouvaient permettre la création en Chine d'universités de « classe mondiale », que les chercheurs en Sciences de l'Éducation de l'Université Jiaotong de Shanghai se sont attelés à une tâche d'autant plus difficile qu'ils l'ont voulue scientifique, basée sur des données objectives et se refusant à utiliser toute forme d'enquête d'opinion ou d'évaluation par les pairs, qu'ils jugeaient trop subjectives.

Ils ont donc défini une série de critères « objectifs » - parce que purement quantitatifs - comme le nombre de prix Nobel ou de Médaille Fields obtenus par des chercheurs ou d'anciens élèves, le nombre de chercheurs les plus cités dans leur discipline, le nombre de publications dans les grandes revues comme « Nature et Science » et le nombre de celles répertoriées dans les grandes bases de données comme le « Science Citation Index ». Les distinctions récentes ont plus de poids que celles plus anciennes, mais il est tenu compte des prix Nobel depuis 1911. Ces indicateurs se sont vus attribuer un ensemble de coefficients de pondération (naturellement beaucoup moins objectifs) et ont été rapportés à la taille de l'établissement. Les indicateurs sont affinés chaque année en intégrant un plus grand nombre de sources d'information.

Un résultat sans appel

Classant seulement 9 établissements dans les 500 premiers (dont 5 dans notre circonscription consulaire) la Chine occupait en 2003 le 19^{ème} rang au classement des nations, son université la mieux classée (Qinghua à Pékin) étant au-delà du 200^{ème} rang, et Jiaotong elle-même reléguée au-delà du rang 400.

La Chine a donc encore beaucoup à faire pour occuper la place qu'elle pense être la sienne ! Et on peut constater sur le terrain qu'elle en a bien conscience : regroupement d'universités pour construire des pôles d'excellence, investissement dans l'immobilier et l'équipement, multiplication des bourses de formation à l'étranger, incitation au retour des chercheurs chinois formés à l'étranger, la Chine ne ménage pas ses efforts pour améliorer son rang.

Classements

Les chercheurs de Jiaotong ne sont ni les seuls ni les premiers à avoir proposé des classements des établissements d'enseignement supérieur (de nombreux journaux font régulièrement ce genre d'exercice). Mais la plupart utilisent des indices de satisfaction obtenus par des enquêtes, des indicateurs comme le taux de placement des élèves ou comme le salaire d'embauche des étudiants. Certains esprits chagrins ont beau jeu d'accuser « l'esprit de corps » de fausser ce dernier type d'indicateur. Le classement de l'École des Mines de Paris qui ne prend en compte que le nombre d'anciens élèves occupant un poste de dirigeant dans les 500 plus grandes entreprises mondiales est dans ce contexte particulièrement intéressant.

Toutes les données du « classement de Shanghai » sont téléchargeables sur le site <http://www.arwu.org/>

Prix Nobel, Médaille Fields et Prix Turing

Créé en 1895 par Alfred Nobel, financé par sa fortune amassée grâce à l'invention de la dynamite, le prix Nobel est décerné annuellement depuis 1901 dans cinq domaines : physique, chimie, médecine, littérature et paix. Le prix Nobel d'économie (Prix de la Banque de Suède) a été décerné pour la première fois en 1970.

La Médaille Fields est décernée tous les quatre ans depuis 1936, à un « jeune mathématicien » (moins de quarante ans) et est présentée comme « le Nobel des mathématiques » (diverses anecdotes circulent sur le pourquoi de l'absence de Nobel en mathématiques, cette discipline existant à l'époque de Nobel !). A ce jour, 9 chercheurs français l'ont reçue, classant notre pays second derrière les États-Unis (13 médailles) et devant la Russie (5 médailles).

Plus proche du prix Nobel dans son concept, le prix Abel est décerné tous les ans depuis 2001 à un mathématicien pour l'ensemble de son œuvre. C'est un français, Jean Pierre Serre qui en fut le premier récipiendaire.

Depuis 1966, l'Association for Computing Machinery attribue le prix Turing, qualifié de « Nobel » de l'Informatique.

De nombreux autres prix, à peine moins prestigieux sont décernés chaque année, dont certains sont qualifiés de « antichambre du Nobel ».

Depuis 2003, la Chine a d'ailleurs progressé dans le classement, 14 universités de Chine continentale étant maintenant classées, Jiaotong ayant elle-même gagné 200 places. Est-ce l'effet de regroupements, d'une amélioration du travail de recensement fait par l'équipe en charge du projet ? Il est difficile de le dire tant le poids du passé est important dans les critères d'évaluation

La France et le Classement de Shanghai

Paru pour la première fois au début de l'été 2003, réactualisé tous les ans le 15 août, doublé en février par un classement par disciplines, le « Classement de Shanghai » a eu en France un impact que n'imaginaient certainement pas ses initiateurs.

Si notre pays dans son ensemble occupe un rang très honorable au vu de son poids économique et démographique, à la cinquième place derrière les Etats-Unis (larges vainqueurs), le Royaume Uni, le Japon et l'Allemagne, sa meilleure université (selon ce classement !), Paris 6, n'occupe que la 39^{ème} place, la seconde, Paris 11, étant à la 52^{ème}. Nos prestigieuses écoles que sont l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm, l'Ecole Polytechnique ou l'Ecole des Mines de Paris se retrouvent l'une à la 83^{ème} place, les autres reléguées au-delà des rangs 200 ou 300 !

L'analyse de ces résultats est naturellement fort complexe, les critères forcément discutables. Le système français, qui éclate la recherche entre les universités et les organismes de recherche que sont le CNRS, l'INRA, l'INRIA ou l'INSERM ne facilite guère l'analyse ou l'attribution des points dans la méthode utilisée par Jiaotong.

Celle-ci s'appuie en effet pour une large part sur les bases de données de citation qui sont alimentées par des sociétés américaines et qui ont beaucoup de mal à faire face à la complexité qu'apportent les affiliations multiples des chercheurs ou tout simplement la présence d'accents dans les noms propres.

S'il n'en est pas la cause unique, on peut tout de même penser que par son impact dans le monde académique et politique français, le classement de Shanghai a été l'un des éléments déclencheurs de l'onde de choc qui a secoué l'université française, conduisant à la création

de l'Agence Nationale de la Recherche ou au regroupement de certaines universités dans le cadre de Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur et culminant avec la « Loi sur la Liberté et les Responsabilités des Universités » votée l'été dernier.

Au delà des classements, on peut constater que la science française est bien vivante et active : l'attribution récente du Prix Nobel de Physique au physicien Albert Fert, de la Médaille Fields à Wendelin Werner, du prix Turing à l'informaticien Joseph Sifakis et très récemment du Prix Abel au mathématicien Jacques Tits, sont là pour en témoigner.

Michel Bauderon
Attaché scientifique



Albert Fert, Professeur émérite de l'Université Paris-Sud 11, recevant le Prix Nobel de physique 2007 des mains du Roi Carl XVI Gustaf de Suède

Classement de Shanghai

Outre le classement général des universités mondiales décrit dans le corps de l'article, l'université Jiaotong de Shanghai publie depuis 2007 un classement par grands domaines disciplinaires : SCI (Mathématiques, Physique, Chimie, Sciences de la Terre et de l'Espace), ENG (Informatique, Sciences de l'Ingénieur et Sciences de Matériaux), LIFE (Biologie et Biochimie, Biologie moléculaire et Génétique, Microbiologie, Neurosciences, Sciences Agricoles, Biologie animale et végétale, Ecologie et environnement), MED (Médecine clinique et Pharmacologie), SOC (Sciences sociales, Economie et gestion).

Dans ce classement, ne figurent que 7 établissements français dont deux seulement en province (Bordeaux I et Strasbourg I). Seule Paris VI figure dans plus d'une catégorie.

La culture dans tous ses états

FESTIVAL PABLO CASALS de Prades, « La musique de chambre au cœur de l'Europe » en visite à Shanghai



Fondé par Pablo Casals, figure charismatique de la musique classique du XX^{ème} siècle qui s'installa en 1936 à Prades pour fuir la guerre civile espagnole, le Festival de Prades est à l'image de son créateur. Humaniste, idéaliste et virtuose du violoncelle, il refuse de voyager et de donner des concerts à partir de 1946 pour protester contre le régime espagnol. « Puisque tu ne veux pas quitter ton exil, nous allons venir à toi » lui annonce l'un de ses amis. Prades voit ainsi arriver en 1950 les plus grands interprètes de l'époque: le festival Pablo Casals est né. Aujourd'hui, après la disparition de son fondateur, il nous permet d'entendre une multitude d'illustres solistes — Quatuor Talich, Bruno Pasquier, Jean-Claude Penner, Michel Lethiec, Marie-Josèphe Jude ou Itamar Golan — qui abordent, principalement, les répertoires classique et romantique.

La plupart des solistes qui viennent à Prades sont en résidence pendant la durée du Festival. Ils peuvent ainsi travailler ensemble le programme de chaque concert, jouer des œuvres rarement inscrites et créer des pièces nouvelles. La programmation mêle le grand répertoire classique de la musique de chambre, des œuvres rares ou insolites, des pièces contemporaines de compositeurs du monde entier et chaque année de nouvelles créations. L'ensemble s'organise autour d'un thème. Ainsi, au cours d'un festival, peut-on écouter des œuvres de Bach, Mozart, Beethoven, Schubert, Brahms, des pièces contemporaines de Maurice Ohana, Béla Bartok, ou encore Leos Janacek, et des créations françaises ou mondiales à l'instar de celles de Kazuko Narita, Krzysztof Penderecki, Suzanne Giraud. Depuis 1952, l'Abbaye romane de Saint-Michel de Cuixà et les priures, véritables joyaux de l'art roman, accueillent les concerts. Musique, architecture et œuvres d'art se trouvent alors sublimées.

L'académie internationale de musique de chambre accueille chaque été plus de 150 étudiants de haut niveau, originaires de plus de quarante pays. Les solistes de Prades venus du monde entier se produisent en France et à l'étranger. Depuis 1993, le Festival co-produit des concerts, en janvier, avec le Théâtre des Champs Elysées. Par ailleurs, le Festival de Prades a été présent ces dernières années, en Amérique du Sud, en Allemagne, aux Emirats Arabes, en Espagne, en Estonie, aux Etats-Unis, en Finlande, en Italie, au Japon, aux Pays-Bas, au Portugal, à Porto Rico et bien sûr en Chine.

La 57^{ème} édition du Festival se tiendra du 26 juillet au 13 août 2008 et accueillera à nouveau de grands noms, à l'instar du clarinettiste Michel Lethiec, actuellement considéré comme l'une des figures éminentes du milieu musical international, du violoncelliste Gérard Poulet, qui remporte à dix-huit ans le Premier Grand Prix du Concours Paganini de Gênes et joue aujourd'hui régulièrement avec les plus grands orchestres: l'Orchestre de Paris, l'Orchestre National de France, les Orchestres Nationaux de Strasbourg, Lille, Bordeaux, Lyon, etc. et est professeur notamment au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, ou encore de la soprano Qiu Shuwei qui, après des études en Chine, se perfectionne à l'École Normale de Musique de Paris dans la classe de Madame Edith Selig où elle obtient son Diplôme Supérieur de Concertiste de chant, ainsi qu'un prix au Concours International de Chant de Paris. Qiu Shuwei est aujourd'hui professeur au Conservatoire de Shanghai. Cette année, la participation chinoise est mise à l'honneur puisqu'un projet de collaboration entre solistes du festival de Prades et solistes chinois voit le jour. A travers plusieurs grandes villes de Chine, six solistes français et deux solistes chinois se produiront à cette occasion, du 22 au 30 mai 2008. La formation se produira ainsi à **Shanghai le 28 mai à la Salle de Concert**, où seront notamment interprétées des pièces de Mozart (quintette avec clarinette, Pièce chinoise), Roussel (mélodies sur poèmes chinois) et Fauré (quatuor avec piano).

Réservations sur www.shanghaiconcerthall.org ou au +86 21 63 86 28 36

Sabrina Grassi-Fossier
Attachée culturelle

La page de la Mission économique



Le “Forum des femmes” de Shanghai

Le **Women's Forum for the Economy & Society** est une initiative privée créée en 2005 par Aude Zieseniss de Thuin, réunissant des femmes d'influence du monde des affaires, de la politique, du monde universitaire et culturel reflétant la diversité de la société. C'est une plateforme de discussion et de réflexion de haut niveau ciblant les « executive women » mais souhaitant aussi inviter des hommes sensibles aux approches complémentaires des enjeux mondiaux. Le forum vise à renforcer l'influence des femmes dans la globalisation et à générer des actions concrètes afin d'encourager la contribution des femmes dans la société et à promouvoir la diversité dans le monde des affaires.

Classé parmi les 5 forums mondiaux par le Financial Times l'année dernière, le Women's Forum (Deauville - octobre 2007) a accueilli plus de 1200 leaders (15% d'hommes) de 72 pays, incluant 150 participants de pays émergents, une délégation officielle de 50 femmes chinoises de haut niveau, de 130 speakers de renommée internationale ainsi que de 80 journalistes du monde entier.

Dans le cadre de l'internationalisation du Women's Forum, la société lance pour la première fois le **Women's Forum Asia** qui se tiendra du **15 au 17 mai 2008 à Shanghai**, dont le thème est « **Growth and sustainability. How women are making the difference** ». Les principaux sujets de discussion porteront sur :

- *China and the World : What do people expect from China and what does China expect from the World?*
- *Growth and sustainability : A must, an opportunity*
- *Betting on education to reduce the gender gap : What can we learn from best practices?*
- *Micro finance as a boost for women s integration : breaking the constraints to leverage the benefits*
- *Women business leaders in China : How they are changing the business landscape*
- *What women leaders can do to create a culture of corporate social responsibility*

Les sociétés suivantes se sont déjà engagées à soutenir cet événement :

Barclays, Cartier, Euro RSCG, L'Oréal, McKinsey & Company, Suez, Orange and Renault/Nissan (global founding partners)
Gide Loyrette, ING, Lafarge, Lenovo, Mazars, Schneider Electric, Sodexo, Standard Chartered Bank, Sanofi-Adventis, Ogilvy , Carrefour, Paul Hastings, and Thomson.

Le Women's Forum Asia devrait accueillir entre 500 et 600 invités internationaux dont la moitié venant d'Asie. Il est organisé en partenariat avec la « All China Women's Federation ».

Mme Wu YI, ancienne Vice Premier Ministre et M. Han Zhen, Maire de Shanghai ont été invités parmi les 80 speakers de haut rang qui vont animer les sessions sur deux jours et demi.

Site internet : www.womens-forum.org

La page juridique

La position de témoin et la liberté de circulation

Selon le droit chinois, et en complément des dispositions sur l'obligation de témoigner du Code de Procédure pénale (article 48) et du Code de Procédure civile (article 70), tout témoin d'une affaire non encore jugée peut se voir refuser la possibilité de quitter le territoire chinois : la restriction concerne aussi bien les Chinois que les étrangers.

Cette mesure s'appuie sur un règlement promulgué le 10 mars 1987 conjointement par la Cour Suprême, le Parquet suprême, la Sécurité publique et la Sécurité d'Etat :

« Quelques règlements relatifs aux questions de limitation de circulation hors frontières des citoyens chinois ou étrangers conformément à la loi »

[En chinois : 关于依法限制外国人和中国公民出境问题的若干规定]

On y lira tout particulièrement le point 4 du point II :

« Tant que l'affaire, y compris les litiges économiques, n'est pas résolue c'est le Tribunal populaire qui décide et exécute la limitation de circulation hors frontières et qui dans le même temps en informe les services de la sécurité publique. »

Un texte de procédure interne de la police permet l'intervention de la police ...

Sur la limitation des étrangers à quitter le territoire

[en Chinois : 关于限制外国人离境的规定]

Plusieurs cas ont été rapportés par la presse nationale ou internationale. Les sources chinoises qui étudient la jurisprudence citent souvent en exemple un cas qui s'est déroulé en 2006 à NingBo, devant la Cour des Affaires maritimes : un ressortissant de l'Etat d'Israël a dû rester en Chine pour témoigner Le texte de commentaire qui accompagne cet exemple indique que l'obligation de témoigner devant les juges ne devait pas distinguer les étrangers des Chinois. Le commentaire renvoie aux deux textes précédemment cités.

Références (en anglais) disponibles sur Internet :

www.chinacourt.org : CRIMINAL PROCEDURE LAW OF THE PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA

Article 48 All those who have information about a case shall have the duty to testify.

www.chinacourt.org : CIVIL PROCEDURE LAW OF THE PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA

Article 70. All units and individuals who have information about a case shall have the obligation to give testimony in court /.../

Fiche rédigée par Marylise Hébrard et documentée par Cécile Yang
marylise.hebrard@cnfr-notaire.org

La Gazette de Changhai

Une chronique historique

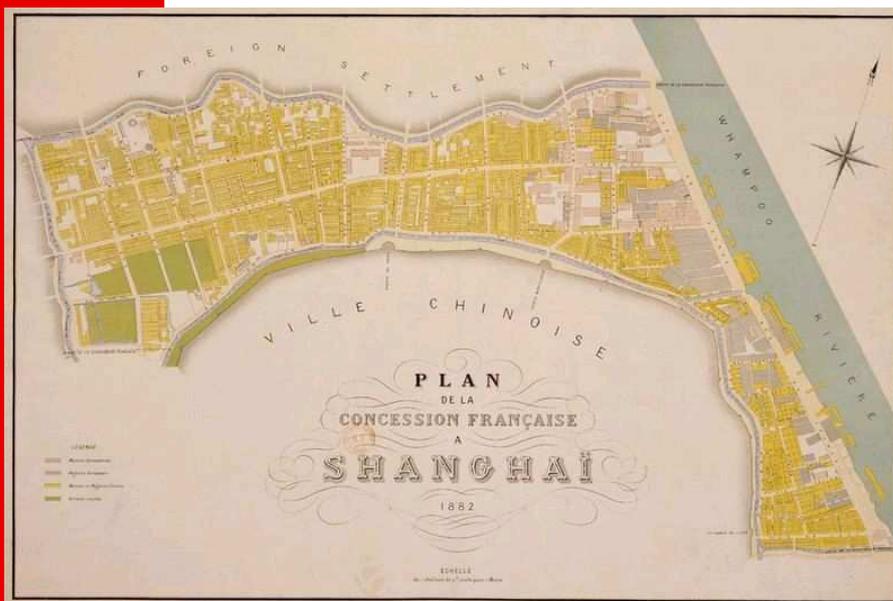
Chapitre 14 : La concession s'agrandit

L'activité commerciale se développe dans la concession et attire bien évidemment les habitants de la province qui affluent à Changhai et cherchent à résider à l'intérieur des limites des concessions pour des raisons de proximité et de sécurité. Le Consul de France se trouve dès lors très vite à l'étroit sur cette bande de territoire concédée en 1849.

La première extension : quand les Messageries Impériales précipitent l'événement

S'il n'y a que 13 propriétaires en 1857, la situation a bien changé 15 ans plus tard. En effet, les implantations se sont multipliées entre le fleuve et la porte du Nord (*Henan Lu*) et elles se développent maintenant vers l'ouest, ainsi qu'entre ce qui s'appelle alors la rue Colbert et qui va devenir la rue du Consulat (*Jinling Lu*) et la muraille de la ville chinoise, conformément à la convention de 1849.

En 1861, lorsque le Consul **Edan** souhaite prolonger son emprise le long du Huangpu jusqu'à la porte de l'Est (*Dongmen Lu*), il rencontre l'opposition du Taotai. Cependant ce terrain, assaini après la guerre des Taiping, est convoité par des propriétaires privés qui progressivement achètent des parcelles, y construisent des immeubles et enregistrent leurs titres de propriété au Consulat. A la suite de cette implantation, la municipalité prolonge le quai du Huangpu et creuse un canal d'assainissement à la porte de l'Est. Ce qui n'avait pas été accordé au travers de la négociation devenait petit à petit un fait accompli.



Concession Française en 1882

C'est alors que le Consulat reçoit la demande des Messageries Impériales de lui octroyer un terrain le long du fleuve. Edan se trouve en position délicate et il n'a comme solution que de proposer le terrain s'étendant jusqu'à la porte de l'Est et de prier le Ministre de France de négocier la chose à Pékin.

C'est chose faite le 17 avril 1861 : la superficie de la concession est portée à 59 hectares.

La seconde extension : quand les étrangers s'empoignent

Dès la fin de la guerre des Taiping, les négociations d'extension sont beaucoup plus difficiles, tant pour les Anglais que pour les Français. Les négociations se font à Pékin et les autorités impériales ont beau jeu de jouer les uns contre les autres.

Pendant ce temps la population chinoise croît et les conditions sanitaires de leur implantation deviennent embarrassantes pour les résidents européens. Les Européens s'implantent progressivement vers l'Ouest pour atteindre la rivière de **Frontier road**, à l'emplacement actuel de **Tibet road**.

L'affaire de la pagode de Ningbo de mai 1874 est en fait le premier signe de tension entre les autorités chinoises et celles de la concession et cette situation de « fait accompli » rend progressivement les relations avec le Taotai de plus en plus tendues. En **1898**, la municipalité décide finalement de forcer la main aux gens de Ningbo et de procéder à la destruction de leur cimetière. Une révolte s'ensuit, le poste de police central est attaqué, le Consul fait donner la troupe et 17 Chinois périssent. Le Consul utilisera alors cet incident pour négocier une extension en laissant la propriété du terrain à la guilde de Ningbo tout en assainissant les lieux.

Pendant ce temps-là, le ministre anglais **Conger** essaie de son côté de négocier une extension de la Concession internationale avec les autorités de Pékin. Il propose à son collègue français de faire front commun, mais celui-ci refuse, s'appuyant sur les dispositions prises dès 1866. La France envoie un navire à Nankin pour impressionner le vice-roi et le pousser à négocier. Les Anglais, furieux de ne pouvoir compter sur la collaboration des Français, envoient à leur tour deux frégates afin de soutenir les autorités chinoises ...



Concession française en 1900

A Pékin, une cabale se monte entre Anglais, Américains et Allemands contre les Français, soutenus par les Russes. L'incident devient diplomatique et les Chinois se préparent à tirer les marrons du feu ...

Mais les alliés se mettent finalement d'accord et joignent leurs forces pour exiger une extension des deux concessions.

Les leçons de l'affaire

En **Mai 1899**, l'accord est finalement signé à Pékin : la Concession internationale s'agrandit de 760 hectares et la française de 68 ... Le résultat est maigre mais surtout la France a perdu une grande bataille : elle s'est engagée à à l'avenir à ne plus demander d'extensions exclusives. Elle s'est également engagée à aligner le régime des futures extensions sur celui de la Concession internationale, à savoir que tout acte de propriété ne soit plus enregistré obligatoirement et exclusivement auprès du Consul de France mais bien auprès des autorités consulaires dont relèvent les propriétaires.

Les étrangers s'installent de plus en plus vers l'Ouest, et débordent très vite les limites accordées en 1899. La municipalité construit des routes en dehors de son périmètre afin de leur assurer les services indispensables.

La troisième extension sera négociée 15 ans plus tard et ce, avec le gouvernement de la République de Chine : l'heure sera alors à d'autres concessions dont celle d'accepter des conseillers chinois au sein du Conseil Municipal ...

Mais nous reviendrons sur cette période et pour l'heure, nous nous intéresserons à cette fin du XIXème, prélude à de grandes nouveautés au sein de la concession.

Charles Lagrange

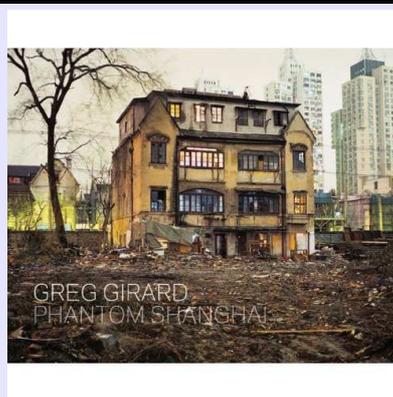
Shanghai au fil des pages ...

Cette rubrique recense à titre indicatif des ouvrages récents ou plus anciens, monographies, guides, essais, nouvelles ou romans, dont Shanghai est le sujet, le cadre ou le point de départ. Leur contenu ne reflète pas nécessairement les préférences du Comité de rédaction de la Lettre de Shanghai. Il s'agit simplement d'une invitation à la lecture autour d'une ville qui retient l'attention de nombreux auteurs dont les styles et les inspirations sont aussi variés que peuvent l'être les multiples visages de Shanghai. N'hésitez pas à nous recommander de nouvelles lectures.

Phantom Shanghai

Greg Girard, Magenta Publishing for the Art, Edition bilingue (anglais, français), 224 pages

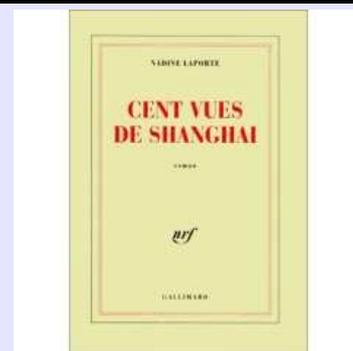
Un regard porté au cours des cinq dernières années par un photographe canadien résidant à Shanghai sur la mutation d'une ville qui malgré les efforts de conservation réalisés dans certains quartiers, notamment dans l'ancienne concession française, voit disparaître plusieurs éléments de son patrimoine architectural.



Cent vues de Shanghai

Nadine Laporte, Gallimard, Collection Blanche, 1997, 154 pages

Cet ouvrage, qui a obtenu le **Prix Fémina du premier roman en 1998**, nous fait découvrir une centaine de regards et de personnages du Shanghai de la deuxième moitié du siècle dernier qu'un ancien étudiant des Beaux-Arts, redécouvre après son exil politique.



Sous les toits de Shanghai

Yan Xia, Editions You Feng, traduit par Rebecca Peyrelon, Paris, 2002,

Artiste du drame social, Xia Yan (1900-1995), puise son inspiration chez les intellectuels japonais de gauche, ainsi que chez Tchekhov. Une influence que l'on retrouve dans le rapport qu'il établit entre conscience et parole. Il veut ses personnages « cruellement réprimés, sévèrement critiques, voire même blessé, pour leur faire emprunter toutes sortes de routes, en usant de maints détours, afin qu'ils obtiennent ce qu'ils se doivent d'obtenir

Cette pièce tragi-comique en trois actes décrit les désespoirs, les meurtrisures mais aussi les espérances du petit peuple de Shanghai pendant l'occupation japonaise.

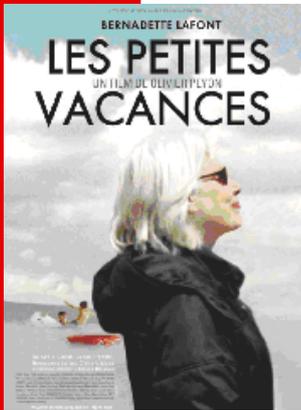


La Page de l'Alliance Française



Le Cinéma Rhône Alpes en fête à Shanghai

Deux « Grand Ecran » ce mois ci, en partenariat avec Rhône Alpes Cinéma :



« Les Petites Vacances », de Olivier Peyon, 2007, France, 90min

A Shanghai, vendredi 23 mai à 18h30 – Entrée libre

Alliance Française, salle polyvalente du centre de Hongkou, 297 Wusong Lu, 6^e étage

PROJECTION EN PRESENCE DU REALISATEUR !

Comme à chacune des vacances scolaires, Danièle accompagne ses petits-enfants chez l'ex-mari de sa fille. Cette fois-ci, l'absence du père à l'arrivée lui permet de prolonger son séjour et de profiter d'eux plus longtemps. Mais sous la grand-mère modèle, dynamique et pédagogue, affleure une femme en proie à un malaise profond. Lasse de son entourage et de son quotidien, Danièle ne trouve plus de sens à sa vie qu'auprès de ses petits-enfants. Elle se révèle très vite incapable de se séparer d'eux et les petites vacances improvisées prennent irrésistiblement des allures d'enlèvement...

La projection du film sera suivie d'une rencontre avec le réalisateur Olivier Peyon. Olivier Peyon a réalisé plusieurs court métrages et un documentaire consacré à la femme de lettres et philosophe Elisabeth Badinter. Les Petites Vacances est son premier long métrage, qui a remporté le Trophée du meilleur scénario du Ministère français de la culture et le Prix Gan du meilleur scénario au festival des scénaristes de la Ciotat.

En français avec sous-titres en anglais.

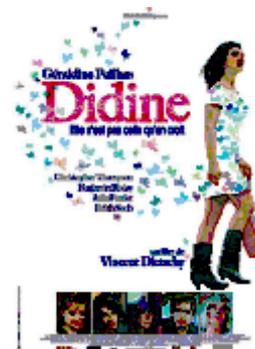
« Didine », de Vincent Dietschy, 2008, France, 103min

A Shanghai, samedi 24 mai à 16h – Entrée libre

Alliance Française, salle polyvalente du centre de Hongkou, 297 Wusong Lu, 6^e étage

Alexandrine, 35 ans, que tout le monde surnomme Didine, se laisse tranquillement porter par le courant, contrairement à sa meilleure amie Muriel. C'est ainsi qu'elle franchit un jour le seuil d'une association d'aide aux personnes âgées où, au contact d'une adolescente extravertie, d'un homme séduisant et d'une vieille dame sans pitié, elle va s'emparer de son existence et rencontrer l'amour.

En français avec sous-titres en anglais.



Récital de piano et violon : Gerschwin, Tchaikovsky, Wieniawski

A Shanghai, jeudi 8 mai à 19h – Entrée libre

Alliance Française, salle polyvalente du centre de Hongkou, 297 Wusong Lu, 6^e étage

Gerschwin, Tchaikovsky, Wieniawski

Song Siheng (piano) et Julien Szulman (violon) sont lauréats du prestigieux Concours international Long Thibaud. Ils interprètent, en solo ou en duo, trois pièces musicales pour le public de l'Alliance Française. Plus d'informations sur le concours Long Thibaud sur www.concours-long-thibaud.org.

Cinés croisés : Polar et traquenard

A Shanghai, samedi 10 mai à 16h – Entrée libre

Alliance Française, salle polyvalente du centre de Hongkou, 297 Wusong Lu, 6^e étage

A 16h : « Ascenseur pour l'Echafaud », de Louis Malle, 1958, France, 88min.

Un homme assassine son patron avec l'aide de sa femme dont il est l'amant. Il souhaite supprimer un indice compromettant mais il se retrouve bloqué dans l'ascenseur de l'immeuble qui devait le ramener sur les lieux du crime.

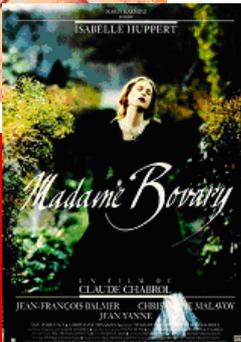
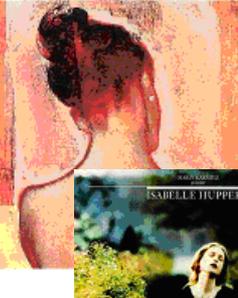
En Français sous-titré chinois.

A 17h30 : « Les félins », de René Clément, 1964, France, 97min.

Marc n'aurait jamais du séduire la femme d'un gangster américain. Ce dernier, cherchant à venger son honneur, a mis des hommes à sa poursuite. Parvenant à les semer, Marc arrive à Monte-Carlo où il fait la connaissance de Barbara, qui l'engage comme chauffeur. Un curieux jeu du chat et de la souris s'engage alors.

En Français sous-titré chinois.

Flaubert
Madame Bovary
Édition de Thierry Laget



Un livre; un film : « Madame Bovary »

A Shanghai, mercredi 14 mai à 19h – Entrée libre

Alliance Française, salle polyvalente du centre de Hongkou, 297 Wusong Lu, 6^e étage

A partir d'une sélection de deux ou trois extraits littéraires et des extraits de films correspondants, « Un livre / un film » se propose d'analyser et commenter les choix opérés par un réalisateur pour une adaptation cinématographique. Une brève présentation de l'histoire du livre, des extraits dans leur contexte et des auteurs des deux œuvres artistiques sera suivie d'un débat autour des thèmes suivants : style d'écriture, choix scénaristique, esthétique de l'image, direction d'acteurs ou encore techniques du cadre et du montage.

Cette seconde édition est consacrée à « Madame Bovary ». Roman phare de la littérature française du XIX^e siècle, Madame Bovary a donné lieu à de nombreuses adaptations cinématographiques. Claude Chabrol a été l'un des derniers réalisateurs français à proposer une version particulièrement fidèle de cette œuvre. Trois extraits seront lus et étudiés, avec, éventuellement, des comparaisons avec les adaptations qu'en avaient faites précédemment Jean Renoir (1933) et Vincente Minnelli (1949). Une façon originale d'explorer en profondeur et en images toute la richesse de ce célèbre texte littéraire.

Exposition : BD – Manhua

A Shanghai, du jeudi 15 mai au dimanche 15 juin – Entrée libre

Alliance Française, centre de Hongkou, 297 Wusong Lu

Les Rencontres BD-Manhua se déclinent en deux événements : un concours de bande dessinée destiné aux collèges lycées de Pékin et Tianjin (lancé en décembre, clôturé en mars) et une exposition itinérante entre des lycées chinois, le Centre culturel français (CCF) et les Alliances Françaises en Chine (mise en route en mars, durant la semaine de la francophonie).

L'exposition mettra en regard une vingtaine de reproductions de planches d'auteurs chinois traduites en français et une vingtaine de reproductions de planches de BD francophones traduites en chinois.



Concours de la chanson française et concert de Kayoumin

A Shanghai, samedi 17 mai à 13h – Entrée libre

Alliance Française, salle polyvalente du centre de Hongkou, 297 Wusong Lu, 6^e étage

La demi-finale du 8^e concours de la chanson française se déroule à Shanghai avec plus de 40 candidats qui mettront tout en œuvre pour accéder à la finale tant attendue ! Face à un jury inflexible, les participants devront rivaliser de talent pour, peut-être, gagner le premier prix du concours : un voyage en France !

Le concours de la chanson française sera suivi d'un concert exceptionnel de Kayoumin, à ne rater sous aucun prétexte !

Plus d'information sur Kayoumin sur www.kayoumin.com

Evènements réguliers de l'Alliance Française de Shanghai

Retrouvez les dates et thèmes de nos conférences et projections régulières sur www.afshanghai.org, ou inscrivez-vous à notre newsletter « L'Odéon » pour tout savoir sur les prochains Eurêka !. Autour du Piano, Apéro-philo, Grand Ecran, Ciné Croisé et Ciné Goûter (inscriptions par courriel à l'adresse cmculture.shanghai@afchine.org).

L'Alliance Française de Nankin

Dans le cadre du Festival Croisements :

« Regards croisés sur l'enfance », exposition des photographies de Georges Azenstarck et Zhu Xianmin

A Nankin, vernissage vendredi 9 mai à 16h30 en présence des photographes

Alliance française de Nankin, Salle polyvalente, 122 Ninghai Lu, Nanshan Zhuanjia Lou, Donglou, 7ème étage

Avec l'exposition « regards croisés sur l'enfance », les photographes Georges Azenstarck et Zhu Xianmin nous plongent dans le monde de l'enfance, leur sujet de prédilection. Deux artistes, deux nationalités différentes mais un même regard sur les gens et plus particulièrement sur les enfants en Chine et dans bien d'autres pays. Regards sensibles et complices sur un monde en mouvement que les photographes ont su figer un instant, le temps d'une photo.

« Lukou », concert de Néry

A Nankin, samedi 7 juin à 19h30, Théâtre Zi Jin, Bai Xia Qu Xiao Huo Wa Xiang 20

«*Lu kou* » c'est le carrefour, mais c'est aussi le chemin que l'on fait vers les autres et les paroles qui sortent de notre bouche pour le raconter ... C'est un coin de l'Europe qui rencontre un éclat de la Chine et qui, en partageant leur manne, vont festoyer. Ce sont des musiciens belges et un auteur français qui rencontrent en scène un musicien chinois et des élèves de français qui prêteront leurs plumes. Le spectacle sera construit sur le principe de la rencontre : approche, séduction, partage et fusion ; cheminement durant lequel les personnalités et les cultures jailliront au risque de se frotter un peu énergiquement.

Homme de scène, Néry sait également se faire homme des coulisses quand il accompagne des groupes et des chanteurs dans leur travail de mise en scène. Son premier album « La vie c'est de la viande qui pense », couronné par le Grand Prix de l'Académie Charles Cros, est représentatif de son esprit rassembleur et fouilleur. Depuis lors, Néry ne cesse de multiplier et provoquer les rencontres afin d'ensemencer et fertiliser « sa Terre ».

Alliance Française de Shanghai

www.alliancefrancaise.org.cn/shanghai

Centre de Hongkou, 297 Wusong Lu, 5^e et 6^e étage, 200080 Shanghai

Centre de Changning, 155 Wuyi Lu, 2^e étage, 200050 Shanghai

Alliance Française de Nankin

Nanshan Zhuanjia Lou, Dong Lou

122, Ninghai lu

Tél : (025) 8359 8762

Fax : (025) 8359 8876

nanjing@afchine.org

Ils vous informent ...

La Page des associations



Association Wan Laisheng : cours d'arts martiaux traditionnels en français

Les arts martiaux traditionnels souffrent d'un manque de reconnaissance et de légitimité intellectuelle. Ils sont pourtant au carrefour de disciplines aussi fondamentales que la philosophie, la médecine, la science politique et la stratégie ou la gestion des crises. Leurs valeurs restent frappantes d'actualité et ont pour nom bien-être, confiance et maîtrise de soi, tolérance et solidarité. Notre modeste contribution souhaite réhabiliter ces disciplines et revaloriser l'image des arts martiaux traditionnels et ceux qui les pratiquent.

Nous souffrons en effet en France d'une mauvaise connaissance des arts martiaux chinois. Cela provient à la fois d'un manque d'information, d'un manque d'enseignants de qualité, mais aussi d'une confusion certaine dans les termes utilisés. La forêt de styles d'arts martiaux provient avant tout de l'échelle et du gigantisme propres à la Chine. Vaste pays aux paysages diversifiés, il est coutume d'y distinguer les styles du nord et du sud (南拳北腿), du mont Wudang (武当山) ou du temple de Shaolin (少林寺), et enfin les disciplines plus proprement à caractère « interne » (Taiji Quan, Xing Yi Quan, Ba Gua Zhang, Qi Gong) ou « externe » (Wing Chun, Sanda, Zui Jiu Quan...). Chaque région enfin, chaque village possède en outre ses propres pratiques en rapport avec des cultures très diverses, des traditions très variées. Si l'on peut ainsi dénombrer plus de 400 styles, il serait néanmoins erroné d'en consacrer certains comme supérieurs, d'une façon ou d'une autre. Il existe en revanche à travers l'histoire des experts et pratiquants d'exceptions, qui sont eux pour beaucoup dans la popularisation de telle ou telle école d'arts martiaux.



Les arts martiaux traditionnels fonctionnent comme un système très complet en Chine et s'appréhendent comme un mode de vie (méditation, entraînements quotidiens, observations des cycles de la nature, médecine traditionnelle...). Au débutant, on recommande trois années d'apprentissage d'un style dur, comme le Shaolin Quan par exemple, pour s'acheminer petit à petit vers une pratique plus interne (内功) qui permettra de préserver l'équilibre du pratiquant par un travail énergétique. La finalité du Kung Fu traditionnel n'est en effet ni spectaculaire ni esthétique ou violent mais bien la construction patiente d'un être accompli et épanoui de corps mais aussi d'esprit.

Héritier de maître Wan Laisheng (万籁声) dans les styles Shaolin Liu He Men (少林六合门) et en Style Naturel Ziran Men (自然门), Liang Chao Qun (梁超群) perpétue ce savoir et se consacre à l'enseignement des arts martiaux chinois (Kung Fu, Tai Ji, Xing Yi, Ba Gua, Qi Gong, combat...). C'est en hommage à feu son maître qu'il a fondé l'association Wan Laisheng qui a pour objectif de développer les arts martiaux traditionnels chinois vers des publics nouveaux, que ce soit en France, en Europe ou en Chine. Liang Chao Qun est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés aux arts martiaux chinois et édité par l'université des sports de Pékin. En 1998, Me Liang Chao Qun reçoit de la part de la Fédération internationale d'arts martiaux chinois un prix pour sa contribution à promouvoir les arts martiaux chinois à l'étranger ainsi qu'un sixième dan.

Pour davantage d'informations : naturalschool@gmail.com

Pour visionner nos vidéos sur Facebook : group « Natural School Gong Fu » <http://www.facebook.com/group.php?gid=8513057995>

Les petites annonces

Centre de formation de musique et des arts "HOMD" situé à Nankin ouvre aux enfants et adultes ses cours de chant, de danse, de piano, de guitare, de violon, de guzheng ... ainsi que de peinture, de galigraphie ... Pour mieux nous connaître, consultez: www.njhomd.com et contactez Mireille au 13401926250 ou audeyang@yahoo.com.cn

Recherche une personne pour assister notre fils dans les apprentissages

Nous cherchons une personne pouvant aider notre fils, actuellement en grande section de maternelle à l'école française de Qingpu, en Mai-Juin 2008 et l'année prochaine en CP.

Si vous êtes intéressé(e), contactez nous au 013861213623.



Cours d'art floral avec une chef fleuriste française

Au nom de la rose est enfin arrivé au cœur de la concession française, n'hésitez pas à nous contacter au 6415 3686
Toute l'équipe d'*Au nom de la rose* vous souhaite un mois de mai fleuri !

Info@aunomdelarose.com
www.aunomdelarose.com

S'installer à Shanghai – trouver un logement – un interlocuteur français à votre service !

Agence française installée à Shanghai, nous vous proposons une prise en charge complète de la recherche d'appartements jusqu'à la signature, **sans commission supplémentaire** (1/3 du premier loyer).

Notre équipe française vous sélectionne **des appartements dans la journée !**

Site Internet : <http://www.immoshanghai.com>

Blog : <http://blog.immoshanghai.com/>

Professeur de Lettres en lycée pendant plusieurs années avant de m'installer à Shanghai, je propose des séances de **préparation au bac de français** (écrit & oral de l'EAF) pour les élèves de 1ères ainsi que des **cours particuliers de la 6^{ème} à la Terminale**.

Vous pouvez me contacter au 135 6467 1721,

Maud Delignière

N'hésitez pas à nous faire part des petites annonces que vous souhaitez faire publier sur cette page. Contact : marie-laure.desdorides@diplomatie.gouv.fr

La lettre de Shanghai

Rédactrice en Chef : Agnès Humruzian

Comité de rédaction : Michel Bauderon, Marie-Christine Charliou, Cécile Cormier, Anne Denis-Blanchardon, Thierry Garrido, Sabrina Grassi-Fossier, Marylise Hébrard, Charles Lagrange, Thierry Mathou, Guillaume Roy, Eric Saldinger, Jacques Torregrossa.

Conception, réalisation : Marie-Laure des Dorides

Pour vous abonner à la lettre, Lettre.deshanghai@diplomatie.gouv.fr
Les articles publiés dans cette lettre électronique et les idées qui peuvent s'y exprimer n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne représentent pas une position officielle de l'Ambassade et des Consulats de France en Chine.

Si vous souhaitez ne pas recevoir cette lettre, merci de le signaler à lettre.deshanghai@diplomatie.gouv.fr

ImmoShanghai

FIND YOUR APARTMENT

Consulat général de France

Site internet: www.consulfrance-shanghai.org

689 Guangdong Lu, 200001 Shanghai

Standard : 6103 2200

Affaires consulaires : 61352030;

61352061 ; 61352063; 61352064

Visas : 61032200 ou

61032201/61032202 pour les visas d'affaires

Fax général : 61 35 20 89

En cas de nécessité absolue, portable d'urgence du Consulat : 136 0160 7871

Police : 110 (service en anglais)

Pompiers : 119, Ambulance : 120

Médecins-Conseil du Consulat :

Dr Gonthier : 1379 529 4564, Dr Hua :

137 01 89 71 04